

Entrevue avec le professeur Claude Couture

Yves Frenette

Volume 32, numéro 1, 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1071930ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1071930ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Presses universitaires de Saint-Boniface (PUSB)

ISSN

0843-9559 (imprimé)

1916-7792 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Frenette, Y. (2020). Entrevue avec le professeur Claude Couture. *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 32(1), 3–32. <https://doi.org/10.7202/1071930ar>

Entrevue avec le professeur Claude Couture de l'Université de l'Alberta réalisée par le professeur Yves Frenette, titulaire de la Chaire de recherche du Canada de niveau 1 sur les migrations, les transferts et les communautés francophones

Cette grande entrevue a été réalisée dans le cadre d'une soirée organisée par les professeurs Yves Frenette, Phi-Vân Nguyen et Patrick Noël. Quelques membres de l'auditoire ont été invités à poser des questions.

Yves Frenette :

Je vais commencer par quelques remerciements. D'abord Phi-Vân Nguyen, qui est une organisatrice hors-pair, et c'est elle, en fait, qui a eu l'idée d'organiser un dialogue avec Claude, ensuite bien sûr le secrétariat des chaires, l'Université de Saint-Boniface. Je remercie Lise Gaboury-Diallo présidente du Bureau de direction du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, et enfin l'ACFAS Manitoba. Cette entrevue s'inscrit dans trois événements majeurs, y compris les présentations de la professeure Srilata Ravi, parrainés par le CEFCO, par l'ACFAS, par le secrétariat des chaires, par la Chaire de recherche du Canada de niveau 1 sur les migrations, les transferts et les communautés francophones et par l'Université de Saint-Boniface.

Alors, nous allons commencer. Claude Couture, vous êtes, depuis plus de trente ans, professeur de sciences sociales et d'études canadiennes au campus Saint-Jean de l'Université d'Alberta, où vous avez occupé plusieurs fonctions administratives, pour la plupart liées à la recherche. Vous êtes l'auteur ou le co-auteur d'une quinzaine de livres, la plupart ne sont pas des collectifs mais bien des monographies ou des essais. Vous avez publié de nombreux articles scientifiques, des chapitres



de livres, vous avez été boursié de la fondation *Fulbright* pour un séjour à l'Université de Washington à Seattle. Vous avez obtenu plusieurs prix prestigieux, je ne les nomme pas tous mais notons le Prix Rutherford en 2006, un professorat Killam en 2007, le Prix international du gouverneur général pour votre contribution aux études canadiennes en 2014, etc. J'ajouterai, ce n'est pas dans votre biographie officielle, que vous êtes un passionné de sport. Vous êtes aussi un lecteur boulimique et de votre propre aveu, vous êtes un lecteur indiscipliné, on y reviendra. Et pour moi, vous occupez une place unique dans le paysage scientifique, intellectuel, canadien, notamment en milieu francophone, car, bien avant que ce soit à la mode, vous avez pratiqué la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité. Vous êtes aussi un universitaire

engagé, qui a souvent pris des positions qui n'étaient pas populaires.

Alors, le premier segment, parlez-nous d'abord du milieu dont vous êtes issu.

Claude Couture :

D'accord, d'abord, j'aimerais dire merci aux organisateurs, Phi-Vân en particulier, Patrick, et toi. C'est très généreux de votre part de nous avoir invités, moi et mon épouse, la professeure Srilata Ravi. C'est aussi important pour moi puisque c'est un peu le point final de ma carrière, je n'ai pas l'intention de reparaître en public après ce soir. (... rires...)

Alors, la première question c'est à propos de mes origines... Tout simplement, je viens d'une famille ouvrière de Montréal. Pour autant que je le sache, mes ancêtres étaient ouvriers à Montréal depuis la première moitié du XIX^e siècle. Et aussi à partir de la fin du XIX^e siècle, plus précisément des ouvriers du chemin de fer. Dans les rencontres familiales, on parlait toujours avec beaucoup d'enthousiasme de mon arrière-grand-père, qui aurait participé à la grève des ouvriers des chemins de fer contre le Canadien Pacifique en 1905 à Montréal. Mon grand-père a aussi été un ouvrier pour le Canadien Pacifique et mon père la même chose. Moi-même à 17 ans, alors que j'étais au CÉGEP, et que je cherchais à gagner des sous pour aller à l'université, j'ai aussi été un employé, un ouvrier du Canadien Pacifique. J'avais appris un métier, celui d'opérateur télégraphiste qui impliquait des examens de compétence en anglais. C'était avant la loi 101 au Québec. Mes examens de compétence pour travailler, notamment à Montréal, étaient en anglais. En fait, toutes les opérations de chemin de fer se déroulaient en anglais avant 1977.

Donc, j'ai connu cette époque où la langue de travail à Montréal était l'anglais. Je peux témoigner du fait que ce n'est pas une légende urbaine, cela a vraiment existé. Ma mère était aussi une ouvrière et, pour autant qu'on puisse remonter, elle aussi, ses parents, ses grands-parents, les femmes de sa famille depuis le début du XX^e siècle avaient

été des ouvrières dans le textile. À Montréal, quand j'étais enfant, ma mère travaillait dans une usine textile sur la rue Saint-Laurent. Tout cela depuis a été gentrifié, ce sont des condos maintenant à la place de toutes ces vieilles manufactures à Montréal. Mais, quand j'y ai grandi, c'était des manufactures de textile, et ma mère, ma grand-mère, ma tante travaillaient comme ouvrières du textile à Montréal. Ma mère, qui a 94 ans demain (c'était le 6 novembre, depuis elle est décédée des suites du cancer le 1^{er} avril 2020), était très souvent malade et j'ai très souvent pensé que toutes ces attaques de cancer qu'elle a eues pendant sa vie étaient liées aux produits chimiques utilisés dans les usines de textile, mais évidemment je n'ai jamais pu le prouver. Quand elle était jeune, elle avait essayé d'organiser un syndicat. À ce titre, elle a connu des personnages légendaires de l'histoire syndicale du Québec qui essayaient aussi d'organiser les ouvrières en syndicats, entre autres Léa Roback.

Pour ma part, j'ai été à l'école primaire, chez les Sœurs de la Providence. Après, j'ai été à l'école secondaire, une école secondaire publique. Finalement, à l'âge de 17 ans, j'étais au CÉGEP, c'est là que j'ai travaillé pour le Canadien Pacifique, j'ai gagné un peu d'argent et je suis allé à l'université. Comme mon père a été transféré à Trois-Rivières pour quelques années, j'ai commencé l'université à Trois-Rivières, à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Là, j'y ai rencontré des gens qui étaient très sympathiques à un agenda de gauche. Le Québec catholique a été rejeté en masse dans les années 1960, puis, dans les années 1970, on est peut-être passé d'un extrême à l'autre avec la prolifération de groupes de gauche. Finalement, je me suis retrouvé à l'Université de Montréal. Là, j'ai eu comme professeur un Français de France, extrêmement brillant, qui était un prof d'histoire économique fabuleux. Son nom c'était Louis Michel. Il nous terrorisait tous, par contre, d'autant plus qu'il faisait au moins 6 pieds 5, alors il était très, très grand. Il remettait nos devoirs corrigés à la méthode française, et si tu avais un 12 sur 20, c'était comme avoir A+. On tremblait littéralement à l'idée d'avoir à faire face au grand Louis Michel. Mais c'était un intellectuel extraordinaire. Il avait été formé à la

méthode de l'École des Annales. Il nous a fait lire tous les grands historiens français du XXe siècle, des auteurs par exemple comme: Ernest Labrousse, Lucien Febvre, Fernand Braudel, Marc Bloch, etc. Il nous a aussi formés à une histoire quantitative qui était rudimentaire, mais qui par la suite m'a été très utile.

Après mes études de premier cycle, j'ai fait une maîtrise en histoire ouvrière avec le professeur Jacques Rouillard lequel, comme Louis Michel, avait piqué ma curiosité pour les questions relevant de l'histoire sociale et ouvrière. Sous la direction du prof. Rouillard, j'ai étudié les syndicats canadiens très influencés par les communistes pendant la Guerre froide, après la Deuxième Guerre mondiale. Après la maîtrise, j'ai fait une demande pour être inscrit au doctorat avec le même directeur dans la même université, Jacques Rouillard, mais cette fois pour aborder un autre sujet qui était la presse à grand tirage pendant la grande récession des années 1930. Ma thèse de doctorat a porté sur l'analyse des quotidiens francophones confrontés à la crise économique. À cette époque, il y avait beaucoup d'études de journaux, certes très populaires, mais c'était presque toujours des journaux conservateurs catholiques qui, pourtant, avaient un tirage nettement inférieur au tirage de la presse libérale. Donc, j'ai étudié des journaux dits libéraux avec un tirage très supérieur à celui de la presse catholique, notamment le journal *La Presse* à Montréal, le journal *Le Canada*, qui a disparu dans les années 1950, mais qui était un journal très important dans les années 30, enfin le journal *Le Soleil*, publié à Québec.

Alors c'est de là qu'est venu mon intérêt pour une sorte de déconstruction de la modernité. Parce que, selon moi, il y avait quelque chose qui ne marchait pas dans cette vision de la modernité qui m'était martelée à l'université, sauf dans les cours de Jacques Rouillard et de Louis Michel, et qui ne correspondait pas à la culture ouvrière de ma famille. Notamment au Canada, cette idée d'un monde anglophone ou protestant qui aurait, par définition, porté la modernité et, par contraste, le monde catholique et francophone lequel, aussi par définition, aurait été hors de la modernité. Tout au long

de ce que j'ai fait pendant trente ans a porté sur cette déconstruction de la modernité avec comme intention, je dois l'avouer, de briser le mythe d'une appropriation ethnique anglo-protestante de la modernité. Après mon doctorat, j'ai dévié par rapport à mes premiers intérêts d'histoire économique pour aller vers des analyses qui empruntaient au paradigme postcolonial, tout en étant très critique de certains aspects du postcolonialisme. J'ai été fasciné par les auteurs qui portaient une analyse très critique de la modernité occidentale et qui défendaient l'idée qu'il était intellectuellement inadéquat de traiter de la modernité, sans parler du colonialisme et de ses conséquences jusqu'à maintenant au XXI^e siècle. Et encore aujourd'hui, je reste très passionné dans cette attaque contre ce que je considère être l'ethnisation de la modernité, comme si seul le monde occidental, blanc, chrétien, dominé toutefois par l'élément anglo-protestant, avait amené l'humanité depuis le XVIII^e siècle au progrès. La modernité, pour moi, est inséparable du colonialisme et a été un processus global qui a impliqué tout le monde, et non l'application unilatérale d'un projet social par les élites d'une culture spécifique, celle des Occidentaux à dominance anglo-protestante. Enfin, je m'oppose toujours à ceux parmi les auteurs francophones au Canada qui continuent leur œuvre de colonisés par rapport aux anglophones en insistant pour situer les Canadiens français hors de la modernité, alors qu'au contraire une dimension importante de la résistance francophone a été par une mobilisation politique anticoloniale, comme en 1837-38, ou une résistance moderne syndicale non pas hors mais bien dans la modernité, ou encore, au contraire de la résistance, par la participation active de certains, comme les missionnaires, au colonialisme du Dominion du Canada, notamment dans l'Ouest canadien.

Yves Frenette :

Vous êtes facile à interviewer (...rires...)

À quel moment, on retourne peut-être un peu en-arrière, à quel moment êtes-vous devenu un lecteur boulimique ?

Claude Couture :

Quand, adolescent, j'ai travaillé au Canadien pacifique, comme je l'ai dit, j'avais comme métier spécialisé celui d'être opérateur télégraphiste. Comme j'étais le plus jeune, je travaillais toujours de minuit à 8h du matin, et donc, il y avait moins de trains, et ça me laissait plusieurs heures pour lire. J'étais intéressé par la littérature de gauche; alors j'ai lu Marx, Trotski, tous les auteurs de gauche classiques. Et comme j'étais aussi fasciné par la littérature alors, pendant une année, j'ai lu les vingt romans des Rougon-Macquart de Zola. J'ai lu Flaubert presque en entier, j'ai lu des auteurs américains qui me fascinaient, Hemingway, Faulkner, Sinclair Lewis, John Dos Passos. Et j'ai lu aussi une bonne douzaine de romans de la *Comédie humaine* de Balzac. Ça me passionnait, j'ai passé des nuits magiques à lire. Des fois, à cause de mes lectures, j'étais distrait au travail, les gars avaient besoin d'un signal ou de quelque chose, je ne leur répondais pas tout le temps, ce qui me valait de me faire engueuler dans le jargon des gars de chemin de fer, qui était incompréhensible à moins d'être du milieu. Parce que ce jargon était un mélange de français québécois et d'anglais, on était les seuls à se comprendre, j'en suis sûr. Un observateur en linguistique aurait pris des notes, il lui aurait fallu quelqu'un pour traduire, parce que c'était incompréhensible, sauf pour nous.

Alors c'est comme ça que je suis devenu un lecteur boulimique...

Yves Frenette :

Merci, je vais te renvoyer une question suscitée par tes réponses lors du premier segment de l'enrevue.

La question : Je suis un peu curieux sur l'organisation en fait, de la famille au départ à Montréal. Parce que c'est une famille ouvrière, j'imagine qu'ils étaient non seulement à peu près tous dans le même quartier, parce que t'as parlé de tes parents puis t'as parlé de ta tante et ainsi de suite. J'imagine qu'ils étaient pas mal voisins les uns des autres, comment se faisaient les relations ?

Claude Couture :

Excellente observation. Pour répondre à ta question d'abord, ma grand-mère vivait avec nous. Ma mère et ma grand-mère se rendaient à pied sur la rue Saint-Laurent pour travailler dans une manufacture de textile. Et puis, pas très loin de chez nous, sur la rue De Bullion, vivait dans le même quartier mon autre grand-mère avec sa fille aînée qui, malheureusement, avait été désignée comme la célibataire qui allait s'occuper de sa mère plus tard, ce qui était triste parce qu'elle aurait voulu, je crois, se marier. Nous vivions dans le quartier *Mile end* de Montréal. Aujourd'hui, ce quartier est en grande partie gentrifié, mais il y a 50 ans c'était un quartier ouvrier, et ce depuis le début du XX^e siècle au moins. Cela s'appelait le *Mile End* parce qu'au début du XX^e siècle, c'était la dernière station de tramway. Donc, la famille en général, nous vivions dans le même quartier, mais les choses ont changé quand j'avais environ une dizaine d'années, les oncles, les tantes, nous-mêmes, nous avons changé de quartier, dans notre cas pour aller vivre à ville Saint-Laurent, dans le Nord de l'île de Montréal. Plus tard, j'ai été intrigué par cette autre thèse de la sociologie classique au sujet de la famille nucléaire dans la société moderne. J'ai été encore plus intrigué quand j'ai lu les travaux de Peter Laslett sur la famille en Angleterre et sa démonstration selon laquelle, en fait, les familles rurales et non modernes vivaient selon le modèle de la famille nucléaire et qu'une fois que la Révolution industrielle avait poussé ces familles vers les villes, c'est là qu'elles vivaient selon le modèle de la famille élargie, parce qu'elles n'avaient pas les moyens de faire autrement. Dans le cas de ma famille, je dirais que c'était un mélange des deux scénarios.

Quand j'avais cinq et six ans, j'allais à l'école chez les Sœurs de la Providence, au coin des rues Saint-Joseph et Saint-Laurent. C'était au début des années 1960, le catholicisme était encore bien présent. En quelques années seulement, dans les années 1960, tout a basculé. Il y a eu un rejet massif, total, du catholicisme. Mon père est devenu très agressif vis-à-vis de la religion. Ma mère et ma grand-mère sont restées spirituelles, elles continuaient à prier

à la maison, mais elles n'allaient plus à la messe. Et je pense que ce n'était pas atypique de plusieurs familles canadiennes-françaises, québécoises, montréalaises de cette époque, ce rejet massif, en une décennie à peine, de la religion.

Pour terminer cette réponse, j'aimerais préciser que notre quartier n'était pas un quartier canadien-français homogène. Nos voisins étaient italiens, portugais, juifs orthodoxes. Je me rappelle d'un appartement sur la rue De Bullion, près de Saint-Joseph, et le voisin immédiat était juif orthodoxe. Et, contrairement à ce qu'on pourrait penser, le voisinage se déroulait sans tensions. J'ai joué longtemps quand j'étais petit avec ces enfants juifs orthodoxes. Et puis, plus tard, en tant que Montréalais, toute ma vie j'ai eu des amis juifs. La famille d'un de ces amis était à Montréal depuis au moins le XVIII^e siècle et je ne pense pas que ma famille ait été atypique dans le fait que notre univers culturel n'était pas homogène mais bien cosmopolite.

Yves Frenette :

Une autre question de l'auditoire peut-être ?

La question : Pas plus tard que ce matin, j'ai reçu un courriel de Jacques Rouillard, bon là, ça m'étonne un peu parce qu'il a été votre directeur. Je ne veux pas vous vieillir, mais s'il était votre directeur il y a quand même un certain moment, il ne peut pas être très jeune maintenant, mais j'aimerais en entendre davantage sur la relation que vous aviez avec votre directeur de thèse et peut-être nous parler un peu de la soutenance, qui est une épreuve marquante dans le parcours d'un chercheur.

Claude Couture :

Jacques Rouillard est un spécialiste de l'histoire syndicale. À mon avis, c'est le grand spécialiste en français au Canada de l'histoire syndicale. Je l'ai connu quand il était jeune prof. et j'étais son premier étudiant au doctorat. Il a été un excellent directeur de thèse, à la fois à la maîtrise et au doctorat. Pour mes examens de candidature au doctorat, pendant presque un an, je le rencontrais chaque semaine

pour faire le point sur les centaines de pages que j'avais à lire. C'était un excellent directeur et un chic type. Grâce à lui, j'ai soutenu la thèse de doctorat sans trop de bavures et, par la suite dans ma carrière, sa méthode de lecture m'a toujours été très utile. Je lui dois beaucoup en fait, mais comme j'ai fait carrière dans l'Ouest canadien, je l'ai perdu de vue et je n'ai pas gardé contact, ce que j'aurais dû faire. Je le regrette...

Yves Frenette :

Une question. Ibrahima ?

Ibrahima Diallo

Merci beaucoup pour cette rétrospective, vous avez vécu une époque où l'Église était omniprésente alors que vous avez suivi un parcours, disons de tangentes opposées, parce que vous étiez de gauche. Et quand vous regardez la rétrospective, parce qu'on dit souvent que les historiens ce sont des prophètes du passé, j'aimerais savoir comment vous voyez l'avenir. Parce que maintenant on parle de plus en plus, on a l'impression que dans la société québécoise on s'accroche encore à des éléments qui font partie, qui faisaient partie de la religion mais, on dit aujourd'hui que ça fait partie de la culture. Je prends l'exemple de la croix à l'Assemblée nationale, ça c'est un exemple. Et le deuxième exemple que je peux donner, c'est la loi 21 qui vient d'être votée. Comment vous voyez l'avenir ?

Claude Couture :

J'ai critiqué, comment dire, vivement, la loi 21. Je suis contre cette loi. Moi-même évidemment je suis athée et un produit de la Révolution tranquille. Mais, comme je l'ai dit, malgré le basculement collectif des années 60, ma mère et ma grand-mère sont restées très spirituelles et j'ai toujours respecté leur foi. De plus, j'ai toujours eu dans mon entourage des amis, des proches, qui étaient ou qui sont religieux. Là encore, j'ai toujours respecté leur foi. Mon épouse, la professeure Srilata Ravi, est très religieuse et elle pratique encore quelques rites et prières de la religion hindoue, et là encore je crois être très respectueux. Cela dit, le taux de pratique religieuse, d'après ce que j'ai lu, au

Québec, quelqu'un me corrigera si j'ai tort, est toujours autour de 10 %. C'est un des plus bas taux de pratique en Amérique du nord, sinon le plus bas.

Une des prédictions de la sociologie classique, c'était qu'avec la modernité, il y aurait une montée d'individualisme et une érosion éventuelle de la famille, de la communauté et des valeurs religieuses. La modernité a produit ce phénomène de l'érosion, mais a aussi produit dans certains cas une réaction qui a été le contraire, c'est-à-dire un attachement à la religion. Parce que justement à cause de cette pression de la modernité, notamment en milieu urbain, les gens s'accrochent à la vie familiale, à la vie communautaire et à la religion. On n'a qu'à penser aux États-Unis où le taux de pratique est encore très élevé. Et même au Canada anglais, en Alberta le taux de pratique est assez élevé, beaucoup plus élevé qu'au Québec. Le Québec fait bande à part en Amérique du Nord sur cette question de la pratique religieuse...

Donc, pour moi, cette idée de prétendre à la neutralité dans l'espace public par l'interdiction des symboles religieux, sauf les symboles qui appartiennent à la culture québécoise, est une idée absurde. De plus, cette autre idée de défendre les valeurs dites québécoises est aussi fallacieuse, parce que je vois dans cette approche en fait une application des valeurs non pas québécoises, mais des valeurs de la république française. Le Québec, aujourd'hui, je crois, est très influencé par la France, malgré tous les problèmes qu'on connaît en France et les critiques du modèle français. Cette influence malsaine du modèle français escamote une dimension importante du passé québécois/canadien-français qui, contrairement à ce que l'on peut penser, a été une terre d'accueil depuis très longtemps. D'abord, comme je viens de le dire, pour les juifs de l'Empire britannique qui sont venus à Montréal tout de suite après la Conquête de 1760. Ensuite, il y a eu les Irlandais qui sont venus au milieu du XIX^e siècle. Bien sûr, ils étaient catholiques, mais quand même, les Canadiens français ont été, je crois, très généreux, ils les ont dans l'ensemble bien accueillis. Par exemple, on se rappelle du cas de ces orphelins irlandais qui ont été

adoptés par des familles canadiennes-françaises et à qui on a permis de garder leur nom de famille. On pourrait multiplier les exemples qui montrent que les Québécois et Canadiens français d'autrefois ont une longue tradition de coexistence, somme toute pacifique, avec des groupes variés de religions diverses. Donc, quand François Legault parle des valeurs québécoises pour justifier une sorte de repli sur soi, à mon avis il rate quelque chose, il rate le fait que dans l'histoire du Québec il y a une longue tradition d'hospitalité, notamment l'accueil de minorités religieuses, et que c'est une fausse prétention à la neutralité que d'enlever des signes religieux, sauf les signes attribués à la culture québécoise, dans les espaces publics. J'ai beaucoup apprécié les interventions du philosophe Charles Taylor qui a critiqué cette loi. Je sais que mon fils, qui est à McGill, a participé à plusieurs manifestations contre cette loi. Tout cela me fait penser à un défenseur britannique de la laïcité au XIX^e siècle, George Holyoake, qui concevait le sécularisme comme une société dans laquelle cohabitaient pacifiquement plusieurs religions, et non une société qui éliminait toute forme de religion.

Yves Frenette :

Merci, on va passer maintenant au segment 2. Vous avez déjà commencé à en parler un peu, Claude, en évoquant le livre écrit avec un collègue sur Ville de Lasalle, il faudrait peut-être expliquer au gens c'est quoi Ville de Lasalle pour les gens qui ne sont pas Montréalais.

Claude Couture :

Quand je terminais la rédaction de ma thèse de doctorat, avec un collègue étudiant, on a participé à un concours public, c'était déjà un peu en fait le début de l'histoire publique à Montréal. Il y avait des concours pour écrire des histoires de municipalités comme Ville de Lasalle ou des entreprises. C'était avant que Lucien Bouchard fusionne plusieurs municipalités sur l'île de Montréal. À notre grand étonnement, il faut le dire, on a remporté le concours et, pendant un an, on a travaillé dans les archives de Ville de Lasalle qui est une banlieue très industrielle

au sud-est de la Ville de Montréal, du moins selon les frontières de l'époque, et située en bordure du canal de Lachine. Alors ce projet a été mon incursion en histoire urbaine. Le livre est une monographie sans prétention, mais qui permet de mieux comprendre l'importance industrielle de cette région de Montréal, Ville de Lasalle étant à un certain moment, par elle-même, la cinquième ville la plus industrialisée du Canada. C'était une ville très cosmopolite, avec plusieurs contingents d'ouvriers immigrants provenant d'un peu partout, mais notamment de l'Ukraine, puisque plusieurs ouvriers ukrainiens se sont installés à Montréal dans la première moitié du XX^e siècle. Plus tard, ce collègue a poursuivi ses études supérieures avec Michèle Dagenais, la meilleure spécialiste d'histoire urbaine au Québec.

Yves Frenette :

Ensuite votre deuxième livre est tiré de votre thèse, c'est *Le mythe de la modernisation du Québec*. D'abord, faites-vous une distinction entre modernisation et modernité ?

Claude Couture :

Oui, mais avant peut-être... j'ai oublié de dire qu'en travaillant sur Ville de Lasalle, j'ai retrouvé un des personnages que j'avais étudié pour mon doctorat. Après avoir fait un mémoire de maîtrise sur les syndicats communistes pendant la Guerre froide, j'ai fait une thèse de doctorat sur les patrons de ces ouvriers et sur leur presse libérale des années 1930, pendant la crise économique. J'ai été amené à lire sur les propriétaires de ces journaux, *La Presse*, *Le Soleil* à Québec et *le Canada* à Montréal. Souvent, ces grands propriétaires de journaux étaient de grands capitalistes canadiens-français, québécois de l'époque, dont Frédéric Liguori Béique. Béique était l'un des plus riches Canadiens de son temps. C'était un banquier et il avait été un conseiller financier important de Wilfrid Laurier. Il avait une de ces grandes maisons bourgeoises sur la rue Sherbrooke, et c'est pour ça d'ailleurs que je me suis intéressé plus tard à l'histoire de l'architecture publique. Béique et d'autres capitalistes avaient fait construire plusieurs édifices publics, des banques ou

leurs propres châteaux/maisons bourgeois à Montréal dans des styles particuliers d'architecture. Béique avait aussi une sorte de grand domaine à Ville de Lasalle. Son château à Ville de Lasalle avait été récupéré par la ville. Donc, le lien c'est que j'ai retrouvé, notamment avec la famille Béique, une grande famille capitaliste très riche de Montréal qui était à Ville de Lasalle.

La différence que je vois entre modernité et modernisation. Il y a la façon occidentale de définir la modernité et la modernisation comme un phénomène endogène, uniquement propre à l'Occident, d'abord développé en Grande-Bretagne puis imité par les autres nations occidentales et éventuellement exporté au reste du monde. Comme je l'ai dit auparavant, le phénomène de la modernité dans la sociologie classique est défini par cette idée de la montée de l'individualisme, on pense à Durkheim et à Weber. Avec la montée de l'industrialisation, de l'urbanisation, il y aurait, selon cette vision, l'érosion graduelle des structures comme la famille, la religion, la communauté. Cette montée de l'individualisme allait mener à une société sans normes, d'où la montée des taux de suicide dans les sociétés modernes. C'est comme ça du moins que Durkheim, dans son fameux livre sur le suicide, expliquait la montée des taux de suicide dans les sociétés modernes par l'érosion des normes attachées à la famille, la religion, la communauté. La modernité serait donc le résultat d'un processus qui mène à un plus grand individualisme dans un contexte de plus en plus urbain. La modernité peut aussi être définie par les phénomènes de l'industrialisation/urbanisation, de la démocratie et du développement de la science.

La modernisation serait le processus qui mène à ce résultat qu'est la modernité. Selon une certaine narration encore dominante, le processus de modernisation aurait commencé avec la Révolution industrielle en Grande-Bretagne au XVIII^e siècle, d'abord dans le secteur de l'industrie textile, la filature du coton en utilisant des machines pour filer le coton, et ensuite par la mécanisation des autres opérations dans le textile, enfin la mécanisation des autres domaines de l'économie. Ce phénomène

d'industrialisation aurait amené l'urbanisation et, avec l'urbanisation, des changements importants au niveau des structures familiales, religieuses et communautaires. Ce récit se retrouvait dans certaines littératures qui étaient dominantes quand j'étais étudiant au doctorat, mais qui évidemment a été sévèrement critiqué depuis. Entre autres, on a beaucoup reproché à cette vision de ne pas tenir compte de l'importante dimension du colonialisme britannique et français à partir du milieu du XVIII^e siècle et au XIX^e siècle dans l'articulation de la modernité. Pour moi, la modernité a donc plutôt été un résultat global et simultané dès le début de la modernisation et des changements économiques et sociaux depuis le milieu du XVIII^e siècle dans lequel le colonialisme occidental a fait en sorte que des ressources considérables ont été déviées notamment de l'Asie et de l'Afrique vers l'Europe occidentale. Un processus aussi par lequel des portions considérables de territoire ont été frauduleusement accaparées par les puissances coloniales occidentales, créant notamment en Amérique du Nord la destruction des cultures des peuples autochtones.

Dans le contexte canadien, on a souvent attribué au seul Québec cette idée d'une grande noirceur socio-économique avant 1960, alors que, selon moi, le Québec, notamment ses ouvriers et patrons, avaient depuis longtemps participé à ce processus, et ce bien avant 1960. Cela veut dire aussi que les Canadiens français, loin de résister à la modernité, ont joué dans le contexte canadien un rôle essentiel dans le processus de colonisation. Bref, l'idée selon laquelle le Québec se serait modernisé « tardivement » lors de la Révolution tranquille est, selon moi, une autre absurdité. C'est ce que j'entendais par le « mythe de la modernisation » du Québec : le Québec a pleinement participé bien avant 1960 à ce processus complexe au niveau international qu'avait été la modernisation, dont l'une des principales dimensions est le colonialisme.

Yves Frenette :

Et de la modernisation et de la modernité vous passez à un personnage presque mythique dans l'histoire du

Canada, personnage adulé par certains, exécré par d'autres : Pierre Elliott Trudeau. Comment faites-vous ce passage ? Pourquoi faites-vous ce passage ?

Claude Couture :

Assez curieusement, même si Pierre Trudeau a été le plus important leader politique canadien du siècle dernier, notamment parce qu'il a réussi à changer les institutions en « rapatriant » la constitution et en y ajoutant une charte des droits, dans sa trajectoire intellectuelle, il a été l'un des principaux auteurs responsables d'avoir décrit le Canada français comme une société de la grande noirceur.

Dans l'introduction à son ouvrage sur la grève de l'amiante, et son texte sur le fédéralisme et la société canadienne-française, Pierre Trudeau a décrit une société supposément en marge de la modernité. Plusieurs intellectuels comme Trudeau voyaient dans le gouvernement provincial de Maurice Duplessis une aberration, un produit d'une société traditionnelle. Dans les années 1950, et même par la suite, jusqu'à aujourd'hui en fait, plusieurs intellectuels étaient influencés par les travaux des sociologues de l'École de Chicago, notamment Horace Miner et Everett Hughes, qui avaient conclu que le Canada français au Québec était une société traditionnelle (*folk society*) anachronique dans un monde nord-américain moderne. Pourtant, les États-Unis regorgeaient de politiciens conservateurs, la religion dans la politique y jouait un rôle aussi important qu'au Québec. Alors que le Québec a changé depuis les années 1960, les États-Unis sont toujours marqués par ce phénomène d'intense pression religieuse dans la politique et par la démagogie. On a qu'à penser évidemment à la base électorale de Donald Trump, aujourd'hui composée en grande partie d'ultra conservateurs sur le plan religieux qui sont prêts à appuyer sans nuance un président qui est pourtant un individualiste forcené, mais qui leur dit tout ce qu'ils veulent entendre sur les questions de religion, de racisme et de loi et d'ordre justifiant le maintien d'une société fortement marquée par ce que j'appellerais la dictature à grande échelle de la communauté. La plupart des sénateurs républicains illustrent aussi ce paradoxe politique d'un discours axé sur un individualisme

nationaliste qui ne peut s'exprimer et être reconnu qu'au sein d'une communauté blanche, protestante. Ce n'est pas précisément l'individualisme que les sociologues avaient en tête. Le contraste intense entre l'individualisme anticipé de la modernité et la résistance quasi fanatique à cet individualisme sans normes traditionnelles par un intense conservatisme religieux et raciste balisant le seul individualisme accepté, est certainement ce qui caractérise plus que jamais les États-Unis. Le seul individualisme qui est accepté dans cette société n'est pas vraiment un individualisme pur, sans normes, puisque l'individu doit être accepté et validé par une communauté blanche et chrétienne.

Dans ses ouvrages, Pierre Trudeau concevait le progrès en relation avec le Canada français d'une manière un peu paternaliste et y allait un peu trop rapidement, à mon avis, quant à l'héritage libéral qui existait déjà au Canada français depuis le XIX^e siècle. Certes, le libéralisme radical avait été défait en 1837-1838, mais, à mon avis, le libéralisme économique a été influent au Canada français chez les élites bien avant les années 1960. C'est pour ça que dans mon livre sur Trudeau, j'ai un chapitre sur Étienne Parent, qui était un auteur oublié et mécompris. Plus tard, avec l'historien Yvan Lamonde, on a publié une édition critique des principaux textes des conférences d'Étienne Parent prononcées aux Instituts canadiens de Montréal et de Québec. Parent avait été l'éditeur du journal *Le Canadien* au XIX^e siècle. C'était un modéré pendant la rébellion de 1837-1838. Mais le fait qu'il n'ait pas prôné la violence pour obtenir pour la colonie du Bas-Canada le gouvernement responsable, ne l'a pas empêché d'avoir été emprisonné à Québec. D'ailleurs son séjour en prison à Québec, dans des conditions difficiles, aurait eu comme conséquence qu'il a été malade à cause du froid et qu'il est devenu sourd des suites de cette maladie. Toutefois, Étienne Parent, à sa sortie de prison en 1839, a continué une carrière intellectuelle et aussi de fonctionnaire au Canada-Uni après 1840. Il aurait aussi été un conseiller dans l'entourage de George Étienne Cartier en 1864-1867. Étienne Parent était sur le plan économique un libéral classique qui voyait dans la propriété privée un principe

fondamental et dans le développement économique capitaliste quelque chose de très important. Les textes de Parent montraient qu'il avait lu des auteurs comme Adam Smith, David Ricardo et que le succès de ses conférences publiques au milieu du XIX^e siècle était un indice qui montrait bien que le Canada français n'était pas en marge de la modernité.

Yves Frenette :

Et tout cela nous amène en 2012, avec un livre sur les discours postcoloniaux au Canada. Il faudrait peut-être expliquer brièvement ce qu'est le postcolonialisme... Diriez-vous que ce livre était un élargissement, une continuité avec ce que vous aviez fait jusque-là ? Ou est-ce que c'était une nouvelle orientation pour vous ?

Claude Couture :

Ce n'était pas entièrement une nouvelle orientation. Depuis longtemps, j'étais fasciné par les critiques anticoloniales. Dans les années 1960 et 1970 au Québec, il y avait indéniablement une ambiance anticoloniale. Par exemple, mon prof. d'histoire à la fin de mes études secondaires était d'origine égyptienne. Avant de quitter son pays et d'émigrer au Canada, il avait été très proche du mouvement lancé par le président Nasser. Il avait quitté l'Égypte quand, justement, Nasser est décédé et il s'est retrouvé à Montréal en 1970, l'année de la Crise d'octobre. C'était un type extraordinaire et il nous faisait lire entre autres le *Portrait du colonisé* d'Albert Memmi. Comme il avait des liens avec les gens de gauche de Montréal, il avait invité, dans mon école secondaire, des gens de la revue *Parti pris* qui était très à gauche. Des gens comme Paul Chamberland et Jean Basile par exemple. Donc, cette dimension anticoloniale était présente, très présente en fait pendant mon adolescence. Castro, Che Guevara, Malcom X, Angela Davis, Frantz Fanon, Mao, Ho Chi Minh, plus tard Allende, étaient des noms qui ont marqué mon adolescence. Un événement qui avait aussi frappé mon imagination avait été en 1972 le refus de l'Oscar du meilleur acteur par Marlon Brando pour dénoncer à la fois le mauvais traitement infligé aux autochtones

par les gouvernements et la représentation raciste des autochtones par l'industrie du cinéma. Ici même, à Winnipeg, au Musée pour les droits de la personne, on voit dans une salle des photos des années 1960 à Montréal notamment des photos des manifestations à Montréal, avec des pancartes rédigées en français exprimant des sentiments pro-Vietnam, anti-américains et anti-français. C'était le Montréal dans lequel j'ai grandi.

Donc, quand je me suis intéressé au postcolonialisme, c'était dans la continuité de cette influence. Quand j'ai rencontré la professeure Srilata Ravi, son expertise dans la pensée postcoloniale m'a fait découvrir de nouveaux auteurs, de nouvelles tendances. Évidemment, avant cette rencontre, étant d'une université de langue anglaise, l'Université de l'Alberta, le postcolonialisme était très discuté. Par exemple, le département d'anglais de mon université, qui comptait à une époque environ 80 profs, était un département d'anglais très à gauche et très influencé par les travaux d'Edward Said, notamment son classique *Orientalism*.

Yves Frenette :

Pourriez-vous expliquer brièvement ce que vous entendez, ce qu'on entend par postcolonial ? Je sais que ce n'est pas facile.

Claude Couture :

Non, ce n'est pas vraiment facile, mais je vais essayer quand même.

Robert Young, dans son histoire du postcolonialisme et évidemment Edward Said ont défini la pensée postcoloniale comme la culture qui reste après l'indépendance des pays colonisés par les occidentaux, mais une culture qui est imprégnée de stéréotypes que les colonisateurs avaient forgés, développés, définis par rapport aux peuples qu'ils avaient colonisés. C'était l'idée donc de retracer les origines de ce discours « savant » dans un contexte justement comme celui de Said dans les années 1970, un contexte postcolonial. Said, au début de *Orientalism*, reprend cette idée de Michel Foucault selon

laquelle savoir et pouvoir sont liés. Donc, le discours savant occidental, forgé au XIX^e siècle, sur l'Occident même et sur les cultures des peuples colonisés n'avait rien de neutre, mais au contraire avait tendance à enfermer dans des stéréotypes la complexité des cultures colonisées. Au cœur de cette opération de réduction intellectuelle ont été élaborés des concepts comme la modernité, définie la plupart du temps sans relation au colonialisme, mais comme un phénomène endogène, propre au monde occidental, avec une hiérarchie au sein même du monde occidental dominé par le monde anglophone protestant. La dichotomie modernité-tradition n'a pas été une typologie neutre, mais, littéralement, une arme utilisée à des fins discursives pour justifier l'expansion, la répression et le pillage. Encore une fois, l'exemple américain d'aujourd'hui nous montre la profonde absurdité des catégories essentielles de la sociologie classique, y compris la sociologie de gauche qui, finalement, a aussi été teintée par un incurable européocentrisme.

Au début des années 1980, quelques années après la publication d'*Orientalism* par Edward Said en 1978, la revue *Subaltern studies* a été lancée en Inde d'abord par des historiens de gauche qui réagissaient justement à une école marxiste d'historiens britannico-indiens qui avaient un lien avec l'Université Cambridge. Ces historiens de Cambridge avaient beaucoup écrit sur le leadership de la bourgeoisie indienne dans le mouvement d'indépendance. Des auteurs comme Ranajit Guha, considéré comme l'un des fondateurs des études subalternes, ont écrit qu'au contraire la paysannerie indienne avait joué un rôle très important de résistance aux Britanniques, depuis toujours en fait, et que la paysannerie indienne n'avait pas été un acteur passif, elle avait joué un rôle en fait essentiel dans le mouvement d'indépendance après la Deuxième Guerre mondiale, comme avant. C'est de là qu'est venue cette idée de subalternes. Quelques années après la fondation de la revue et les travaux de Guha, ce mouvement a été lui-même débordé sur sa gauche par des auteurs comme Gayatri Spivak et Homi Bhabha qui ont remis en question la possibilité même de pouvoir représenter intellectuellement et adéquatement le subalterne et jeté

un doute sur la validité des mouvements anticoloniaux de libération nationale. Donc, pourtant né, selon Robert Young, dans la gauche marxisme anticoloniale des années 1950 et 1960, le postcolonialisme de Said et les études subalternes de Guha ont développé une approche critique vis-à-vis du marxisme classique, pour être finalement doublés eux-mêmes sur leur gauche par une approche relativiste et anarchisante développée par Spivak et Bhabha.

J'ai personnellement trouvé, sans nécessairement tout comprendre dans ces débats entre différentes tendances, que la tendance spivakienne allait trop loin. Cela dit, il y a quand même un certain nombre d'outils intellectuels dans la pensée postcoloniale qu'on peut utiliser pour mieux comprendre à quel point le monde d'aujourd'hui est encore imprégné des catégories et institutions développées à l'époque coloniale, dont, précisément, les concepts de modernité et de modernisation.

Yves Frenette :

Très bien merci. Il y aura sûrement des questions tout à l'heure de la salle. Après être revenu sur l'époque post-Pierre-Trudeau avec un essai publié en 2012 sur l'Accord de Charlottetown de 1992, peut-être en partie en raison de votre rencontre avec Srilata Ravi, vous vous êtes ensuite carrément attaqué à l'Empire britannique comme tel et aussi à l'empire américain dans un livre que vous nous avez présenté à Saint-Boniface l'année dernière je pense. C'est un livre fascinant dans lequel vous et Srilata comparez le réseau impérial britannique et le réseau impérial américain à travers le sport, deux sports en fait, le cricket et le baseball. On retrouve votre passion pour le sport, plus précisément en suivant la carrière au cricket d'un joueur indien célèbre et d'un joueur de baseball, un Canadien français de la Nouvelle-Angleterre. Je suis curieux d'en savoir plus sur la genèse de ce livre.

Claude Couture :

C'est vrai que j'aime beaucoup le sport, mais si vous avez lu le livre, vous avez pu constater qu'il est très peu question du sport comme tel mais plus des caractéristiques

fondamentales de l'Empire britannique à cette époque-là, c'est-à-dire de la fin XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, et des caractéristiques d'un Empire américain naissant à la même époque. J'avais déjà commencé à travailler sur Napoléon Lajoie, le joueur de baseball, depuis longtemps. Quand j'ai rencontré Srilata Ravi, on a constaté nos intérêts mutuels, elle pour le cricket, moi pour le baseball. Cette passion pour le cricket et le baseball nous a amenés à comparer nos notes et à forger ce projet d'une exploration des empires britannique et américain à travers une étude du contexte dans lequel les carrières de Ranji, le joueur indien de cricket, et de Napoléon Lajoie, le joueur franco-américain de baseball, se sont développées.

Ranji était un prince indien. En 1858, après la mutinerie de 1857 en Inde, une nouvelle loi de gouvernance de l'Inde avait créé six régions administratives et aussi morcelé le territoire indien en 575 principautés, enclavées dans ces six régions et gouvernées, du moins en théorie, par un prince indien. Tous ces princes devaient se rapporter au vice-roi britannique en Inde et/ou au gouverneur local. L'idée de cette structure de gouvernance en Inde était de maintenir une élite indienne entièrement britannisée et maintenue par une structure féodale aristocratique. Il ne faut pas oublier qu'au XIX^e siècle, la plupart des administrateurs britanniques impliqués en Inde et en fait dans l'empire en général étaient d'origine aristocratique, sauf quelques bourgeois du début du XIX^e siècle qui avaient été cooptés par l'aristocratie. L'aristocratie britannique était encore parfaitement aux commandes et en créant ainsi ces 575 états princiers, c'était une façon, je crois, de maintenir cette zone tampon entre elle et la masse de la population indienne qu'elle voulait garder à distance. Tout cela en les gouvernant de manière très dure, surtout après la mutinerie de 1857 et la répression qui a suivi. Alors notre joueur de cricket, c'était l'un de ces princes indiens d'une petite principauté au centre-ouest de l'Inde qui, en tant que prince indien avec des privilèges, avait été invité à étudier à Cambridge. À Cambridge, il a fait partie de l'équipe de cricket de l'université. Comme il avait du talent, il a été invité à faire partie d'une équipe régionale, le club de cricket du Sussex. Plus tard, il a même été invité

à faire partie de l'équipe nationale anglaise de cricket. Il a d'ailleurs fait une tournée à un certain moment en Australie avec cette équipe. Les vingt ans de carrière de Ranji à la charnière du XX^e siècle comme joueur de cricket ont correspondu grosso modo aux vingt ans de baseball d'un Franco-Américain qui s'appelait Napoléon Lajoie.

Napoléon «Nap» Lajoie était de parents canadiens-français venus du Québec aux États-Unis, comme ce fut le cas pour un million de Canadiens français qui ont quitté le Québec pour les États-Unis entre 1850 et 1930 pour travailler comme ouvriers. Lui-même à 12 ans a travaillé en usine. Toutefois, comme il était très doué au baseball, il a joué d'abord pour l'équipe de la compagnie et ensuite à 17 ans on lui a offert un premier contrat professionnel. Il a joué pour commencer dans la Ligue nationale de baseball pour Philadelphie. C'était à une époque où on interdisait aux Noirs de jouer au baseball professionnel, ce qui a forcé les Noirs à créer leur propre ligue. Au début du XX^e siècle, Lajoie est passé de la Ligue nationale à la Ligue américaine, nouvellement créée. Il a même été jusqu'à la Cour Suprême des États-Unis contre la Ligue nationale qui voulait l'empêcher de jouer dans la nouvelle ligue rivale. Finalement, il a pu jouer pour l'équipe de Cleveland. À sa première année dans la Ligue américaine, il a frappé pour une moyenne de .423, une moyenne astronomique qui est encore la meilleure moyenne dans l'histoire de la Ligue américaine pour une seule saison. La moyenne au bâton en carrière de Napoléon Lajoie a été de .337, là encore un chiffre assez impressionnant. Dans les années 1900, le championnat des frappeurs de la Ligue américaine était toujours entre Ty Cobb, qui jouait pour Détroit, et Nap Lajoie.

Ainsi l'idée est née de construire un récit parallèle concernant l'Empire britannique à travers l'histoire de Ranji, le joueur de cricket, et l'Empire américain naissant à travers Nap Lajoie. Même si Ranji a joué pour l'équipe d'Angleterre, le racisme dans l'empire en général était dominant, alors qu'aux États-Unis évidemment une caractéristique semblable était le racisme systémique.

Yves Frenette :

Merci, cela nous amène à votre dernier livre avec Srilata Ravi qui va paraître (depuis l'entrevue, le livre est paru en juin 2020). Le titre est *Britannicité : présence française dans l'Empire britannique au XIX^e siècle*. Qu'est-ce que vous faites dans ce livre ?

Claude Couture :

Au fond, c'est la même approche que pour le livre sur le baseball et le cricket mais, cette fois, on se concentre uniquement sur l'Empire britannique et la présence aux quatre coins de l'Empire de Français de France ou de Canadiens français qui, somme toute, ont bien servi l'Empire. La première partie du livre est plus théorique et historiographique. Elle comporte trois chapitres, le premier sur la littérature sur les empires en général. Le second sur l'historiographie abondante sur l'Empire britannique en général. Enfin, le troisième est sur les institutions et les textes clés de l'Empire. Or, une thèse très à la mode encore aujourd'hui a été développée au XIX^e siècle par sir John Seeley. C'est la thèse d'un Empire britannique développé par accident, inadvertance ou distraction. Nous, on essaie de monter au contraire que tout dans l'Empire britannique a été soigneusement pensé, étudié, calculé. Et que les dirigeants de l'Empire n'avaient nullement l'intention de concéder quoi que ce soit après 1945. Les Britanniques voulaient garder leur empire, mais ils ont dû céder faute de moyens financiers et militaires pour le préserver. Dans la deuxième partie du livre, on a trois chapitres qui correspondent chacun à un exemple de Français, de France ou d'ici, qui ont œuvré dans l'Empire britannique. Donc, dans le quatrième chapitre du livre, on y raconte la vie de Claude Martin, un Français de Lyon qui a déserté pour joindre en Inde la fameuse *East India Company*. Martin est devenu immensément riche en Inde et, chose rare à l'époque, n'est jamais retourné en France ou en Angleterre. Le chapitre suivant est consacré à Jacques Désiré Laval, un médecin français devenu missionnaire à l'Île Maurice, une Île Maurice sous mandat britannique quand il arrive en tant que missionnaire. L'une des stratégies de l'administration coloniale britannique vers

le milieu du XIX^e siècle, de plus en plus agacée par les incessantes critiques des missionnaires protestants, avait été de carrément faire appel à des missionnaires catholiques, très souvent des Irlandais, mais aussi des Français de France qui contestaient moins et demandaient moins d'argent. D'ailleurs, le dernier chapitre est consacré au père Albert Lacombe, un Oblat. À noter que Lacombe était d'origine canadienne, alors que la vaste majorité des Oblats était d'origine française. Comme Lacombe a joué un rôle fondamental, pour lequel il a été payé par les Britanniques, dans les traités numérotés 6, 7 et 8, dans l'établissement des écoles résidentielles dans l'Ouest canadien et enfin dans la stratégie d'isolement des Métis lors de la Rébellion de 1884-1885, sans compter qu'il a été un salarié du Canadien Pacifique, il a incarné à lui seul les trois dimensions du projet colonial britannique : les missions, l'État et le colon entrepreneur.

Yves Frenette :

Alors, cela nous amène, pour terminer, à une question un petit peu bête... Et qu'en est-il de l'Ouest canadien ?

Claude Couture :

Quant à l'Ouest canadien, pour mes 32 ans passés en Alberta, je dois dire que ces années, du point de vue francophone, ont été marquées par trois causes juridiques extrêmement importantes, qui toutes trois ont abouti à la Cour suprême du Canada. Car même si les francophones dans l'Empire ont, somme toute, bien fonctionné, ils ont néanmoins été constamment bousculés pour leurs droits linguistiques dans l'Ouest canadien. Je suis arrivé en 1988 à l'époque de la cause *Mercure*. Le père *Mercure* était professeur en Saskatchewan, mais avant d'être là il avait longtemps été professeur dans mon institution, le campus Saint-Jean. Sa contestation de l'unilinguisme en Saskatchewan et en Alberta reposait essentiellement sur l'idée, du moins telle que je le comprends, que la Loi des territoires du nord-ouest de 1875 avait créé un principe de gouvernance qui était semblable au Manitoba, c'est-à-dire que le français et l'anglais étaient acceptés comme langues publiques dans les Territoires-du-Nord-Ouest.

Quand les deux provinces, l'Alberta et la Saskatchewan, ont été créées par le gouvernement fédéral sous Wilfrid Laurier, en 1905, il n'y a aucune mention des langues et les deux nouvelles provinces ont fonctionné uniquement en anglais. L'argument du père Mercure et de ses avocats, c'était que, faute de mention directe que l'Alberta et la Saskatchewan étaient unilingues anglaises, donc le bilinguisme de 1875 aurait dû continuer à s'appliquer. La Cour suprême a répondu par l'une des réponses typiques de la Cour suprême, à savoir que : dans l'affaire Mercure, la Cour suprême a reconnu que l'Alberta et la Saskatchewan auraient dû être bilingues, mais l'absence de clarté à ce sujet dans la loi fédérale de 1905 créant les deux provinces, contrairement à la loi qui a créé le Manitoba en 1870, conférait à ces provinces l'autorité de décréter leur propre régime linguistique. La conséquence a été que les deux provinces se sont déclarées unilingues anglaises mais ont accepté d'offrir quelques services à la communauté francophone.

La cause Caron de 2003 à 2015 a été au fond la cause Mercure, acte 2. Fondamentalement, c'est la même question qui a été posée, mais avec plusieurs décennies de nouvelles recherches, dont celles de mon collègue Ed Auinger au Campus Saint-Jean. Malheureusement, la réponse de la Cour en 2015 a été la même qu'en 1988. Enfin, entre ces deux causes, en 1990, la Cour Suprême du Canada a rendu son verdict dans la cause Mahé sur les droits à l'éducation en français. À noter que cette fois, l'argumentation était basée non pas sur une interprétation des institutions du XIX^e siècle, mais sur l'article 23 concernant les droits à l'éducation dans la Charte canadienne des droits de 1982. Cette fois, la Cour Suprême a donné raison aux parents francophones qui souhaitaient avoir en Alberta l'ouverture d'écoles francophones et la gestion de ces écoles. Voilà.

Yves Frenette :

Je suis sûr que de nombreuses questions vont émerger.
Questions ? Paul ?

Paul Brochu :

Merci beaucoup pour la présentation et pour la discussion. Dans vos propos vous avez mentionné les Britanniques à plusieurs reprises en référence à plusieurs époques au Canada. Qui sont les britanniques ? Est-ce qu'ils sont toujours les mêmes ? Est-ce que, par exemple, Laurier était un Britannique ?

Claude Couture :

Quand je pense aux Britanniques, je pense au livre de Linda Colley *Forging the Britons*. Et je pense aux Britanniques entre 1700 et 1950. C'est lié, d'abord, je crois, à l'Acte d'union, en 1707, la fusion des deux monarchies anglaise et écossaise et, en 1800, à l'intégration officielle de l'Irlande. Donc, selon Linda Colley, après 1707 et pendant tout le XIX^e siècle, l'idée derrière la notion de Britanniques a été d'amener les Anglais, les Gallois, les Écossais et même les Irlandais à s'identifier à une sorte de parapluie identitaire qui transcendait leurs origines ethniques plus spécifiques. Évidemment, au cœur de cette identité parapluie, on trouvait la nette domination de l'élément anglais. Cela dit, ma perception de la réalité britannique est que l'Empire a été un véhicule extraordinaire pour favoriser cette identification parapluie, si j'ose dire. Par extension, les membres des Dominions dans l'Empire, y compris, au Canada, Laurier, étaient techniquement des Britanniques, voire que plusieurs Canadiens français, tout comme certains Afrikaners en Afrique du Sud, en participant pleinement aux affaires de l'Empire, après un certain temps, se sont probablement identifiés pleinement dans certains cas, partiellement dans d'autres, comme Britanniques. La britannicité était un aimant identitaire puissant auquel on a souvent opposé dans la littérature des dernières décennies, la résistance des petites nations, comme les Canadiens français et les Irlandais. Mais l'obsession nationaliste de ces dernières décennies a fait en sorte qu'on a oublié l'intensité, la force d'attraction du processus d'*empire-building* avant la Deuxième Guerre mondiale. Par exemple, dans le cas des Irlandais, certes ils se sont révoltés comme en 1916, mais ils ont aussi massivement participé au mouvement missionnaire

catholique dans l'Empire et massivement participé à l'armée impériale dans les colonies. Dans le cas de l'Inde, les élites princières s'identifiaient comme Britanniques, voire des gens de classes sociales indiennes plus modestes, comme les passagers indiens du Komataga Maru en 1914, réclamaient leur droit en tant que Britanniques à la libre circulation au sein de l'Empire...

Yves Frenette :

Étienne, une question?

Étienne Rivard :

Merci Yves, je pense que ce sera une question qui va faire plaisir à Claude puisqu'elle fait référence à la barre transversale qui aurait traversé tes travaux et ta déconstruction de la modernité... En fait, c'est un peu un défi mais, puisque tu te dis indiscipliné, je vais en tirer profit, j'aimerais que tu me parles du mimétisme colonial de Pierre Elliott Trudeau qui traverserait la perspective de sa politique du multiculturalisme, celle de la question du bilinguisme officiel et sa position sur la question autochtone en 1969.

Yves Frenette :

On n'aura pas le temps de parler de tout ça mais...
Claude?

Claude Couture :

Je peux juste dire qu'effectivement dans mes deux essais sur Trudeau père, celui sur ses écrits avant qu'il ne soit politicien, publié en 1995, et celui sur les interventions de Trudeau contre Meech et Charlottetown, paru en 2012, je suis revenu sur la contradiction que je perçois entre l'aspect de sa pensée sur les droits universels, d'une part, et, d'autre part, son articulation par une rhétorique de modernité qui finalement n'est pas universelle mais bien britannique, donc qui n'est pas neutre. Ce que j'essaie de dire, c'est qu'on a reproché aux Québécois et aux autochtones d'avoir des positions non modernes car articulées dans une logique de droits collectifs, alors que moi je vois dans les institutions canadiennes une protection systématique

des droits collectifs de la population canadienne d'origine britannique, une protection conçue essentiellement au XIX^e siècle, à l'époque coloniale.

Yves Frenette :

Dernière question, Ibrahima ?

Ibrahima Diallo :

Merci beaucoup pour cette rétrospective. Évidemment nous, ici au Manitoba, nous avons vu un peu les débats des Saskatchewanais et des Albertains en ce qui concerne la reconnaissance linguistique du français. Nous, ici, si on a été sauvés, c'est parce que l'Acte du Manitoba spécifie la dualité linguistique... Le Manitoba est entré dans la Confédération au moment où 51 % de la population était francophone. Est-ce que vraiment le Manitoba a quand même échappé à ce destin de la francophonie comme dans les autres provinces de l'Ouest ? Parce que, par la suite, 15 ans après 1870, Louis Riel a été pendu, et on est tombé de 51 % de la population à 10 %.

Claude Couture :

Comme je l'ai dit, ce n'est pas par générosité ou foi dans le concept des droits linguistiques des minorités que le français est reconnu dans la loi du Manitoba de 1870. C'est parce que le rapport de force en faveur, provisoirement, des Métis imposait que l'Acte du Manitoba reconnaisse la dimension de la langue française. Tout de suite après, comme vous l'avez dit, en 1885, les métis sont vaincus militairement et ça change tout. À tel point que, en 1890, le gouvernement Greenway intervient de la façon que l'on sait. Définitivement, le rapport de force est important.

Voyez-vous, quand Durham arrive à Québec, après la rébellion de 1837-1838, il va faire son rapport en six mois et il est accompagné de deux personnages extrêmement importants : Edward G. Wakefield et Charles Buller. Wakefield, qui aurait en fait écrit le rapport Durham, était un petit noble de tendance louche qui avait kidnappé une adolescente de douze ans pour la marier et accaparé sa richesse. Cette jeune femme, vers l'âge de vingt ans, est

morte. Wakefield ayant tout dépensé, cette fois dans la trentaine, a tenté le même coup et a essayé de kidnapper une autre jeune aristocrate de quatorze ans pour la forcer à l'épouser. Cette fois, le père de la victime a porté plainte et Wakefield s'est retrouvé en prison. De sa prison, en Angleterre, il a fait semblant d'écrire depuis Sydney, en Australie, un essai sur la colonisation qui sera publié par la suite sous le titre *The Art of Colonization*. Cet essai a été louangé notamment par John Stuart Mill et est devenu la référence ultime pour le développement du colonialisme britannique. Une fois sorti de prison, Wakefield a eu une grande influence sur Durham et, après son voyage au Canada, Wakefield s'est rendu en Nouvelle-Zélande pour appliquer ses idées. Deux aspects ont dominé la stratégie coloniale de Wakefield : le contrôle de la terre et l'imposition du droit anglais partout. C'est donc dire que partout où les Britanniques sont passés, le système de droit n'est pas neutre et est teinté par le projet colonial. Il ne faut perdre de vue cet aspect quand on réfléchit sur les institutions coloniales britanniques.

Yves Frenette :

Claude Couture il me reste à vous remercier pour cet entretien. Vous avez suscité de l'intérêt. Je ne sais pas quel registre de langue utiliser, quelle formalité utiliser. Mais nous vous souhaitons une heureuse et productive retraite, puis on espère que ce n'est pas ta dernière intervention publique.

Claude Couture :

C'est moi qui vous remercie, vous avez été peut-être mon dernier public. Donc, merci d'avoir été patient au cours de deux heures et demie. Il y avait un danger, avec mon indiscipline, à me poser toutes ces questions...

Université Saint-Boniface
Ce 5 novembre 2019